



LE MEDAILLE SPORTIF 39

N°18
Décembre 2018



Périodique du Comité Départemental

des Médaillés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif du Jura



EDITO du PRESIDENT

Mes Chers Amis,

Lorsque vous recevrez le Médaille Sportif 39, il ne restera que quelques jours avant de fêter l'arrivée de la nouvelle Année. A cette occasion, je vous adresse les vœux les plus sincères de votre Conseil d'administration.

Pour tous, santé, joies, des jours heureux au cours desquels vous résoudrez au mieux tous les soucis que vous pourriez avoir. Pour votre comité des adhérents toujours fidèles et plus nombreux collaborant étroitement avec les membres du conseil d'administration afin de convaincre les nouveaux promus de se joindre à nous, pour mieux remplir les missions que nous nous sommes fixées :

-Amitié et solidarité,

-Promotion des bénévoles et de la vie associative,

-Reconnaissance d'un sport humaniste, celui que nous avons servi, que nous servons encore, modeste contribution à une vie plus saine, au sein d'une société que nous souhaitons plus harmonieuse et réconciliée.

RAPPEL

L'assemblée générale 2018 a décidé d'augmenter les cotisations à compter de 2019 :

Lettre de félicitations 12€ au lieu de 11€

Médaillés 17€ au lieu de 16€

Jean Gallioz



Roxana MARACINEANU devient Ministre des Sports

Pour la première fois, une ancienne nageuse hérite du portefeuille des Sports . Roxana Maracineanu, (43 ans), succède à Laura Flessel , démissionnaire dans le gouvernement d'Edouard Philippe. Cette nageuse hérite du fauteuil de Ministre des Sports occupé depuis mai 2017, mais abandonné en septembre 2018 par Laura Flessel. A 43 ans, la première française sacrée Championne du Monde en grand bassin sur 200 mètres dos à Perth (1998), Roxana Maracineanu également médaillée d'argent aux Jeux Olympiques de Sydney (2000) a accepté cette charge. Roxana, c'est d'abord un caractère bien trempé, façonné par un parcours exemplaire pour l'ancienne petite gymnaste roumaine née à Bucarest mais accueillie en France avec sa famille après une demande d'asile politique. Elle a appris le français en camp de transit à Blois avant de s'installer à Mulhouse. Bac + 5, elle est diplômée en management.

UNE DATE à RETENIR :
ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
Samedi 23 Mars 2019, à 9 h 15, Salle des Fêtes à PASSENANS.



Le mot du Directeur de Rédaction

Chers amis lecteurs,

C'est toujours avec le même plaisir que j'ai l'honneur de vous présenter le 18^{ème} numéro de notre revue semestrielle, « *le Médaille sportif 39* ». 9 ans déjà ! Les membres de notre commission chargée de sa mise en œuvre se mobilisent toujours avec beaucoup d'enthousiasme et la même détermination de vous apporter le meilleur écho des nombreux événements qui marquent la vie de notre Comité départemental, de ses adhérents et des nouveaux récipiendaires de récompenses du Ministère de la Jeunesse, des sports, et de l'engagement associatif, ou du Conseil départemental.

Au moment où une réflexion est lancée sur l'éventuelle création d'un site internet du CDMJSEA 39, nous voulons réaffirmer l'importance de cette communication sur papier, ce lien concret qui nous rapproche, ces quelques pages que l'on peut palper, lire, découvrir, quitter, oublier, retrouver, montrer, conserver, ... sans avoir recours à un ordinateur ou un smartphone. Tout le monde n'est pas équipé, certains sont réfractaires à ces engins d'aujourd'hui.

Je vous invite à retrouver l'éditorial du président et nos rubriques habituelles, à découvrir une association, « *les amis montorientais* » récompensée par un Trophée jurassien et à vous intéresser à l'article du Dr Michel Brignot consacré au « *Réseau Sport Santé Bourgogne Franche Comté* ».



«Les Amis Montorientais » sont une association loi 1901, créée en 2011 et reconnue d'intérêt général, dont le but est la sauvegarde, la valorisation et l'animation du site de Montorient.

Le lieu, dit de Montorient, propriété de la commune de Gevingey est situé aux confins des trois communes de Geruge, Gevingey et Courbouzon. Il n'est accessible que par un chemin de terre depuis Geruge.

L'ancien domaine de Théodore Vernier (1731-1818), député aux États Généraux en 1789 à qui Lons-le-Saunier doit son titre de chef-lieu du département au détriment de Dole, présente 2 intérêts historiques:

- la partie médiévale, en attente de sondages archéologiques,
- la ferme dite «bourgeoise» datant du XVIII^{ème} siècle, qui fût incendiée, abandonnée puis rasée.

Depuis 2011, les travaux réalisés par les Amis Montorientais ont permis de mettre en valeur le site par l'aménagement d'un belvédère et la pose de panneaux pédagogiques; par la consolidation et la sécurisation des bâtiments encore existants; par la reconstruction de l'édifice abritant le four qui sera restauré; par le dégagement des bases de la façade de l'habitation principale; par le déboisement, le défrichage, le fleurissement et l'entretien des abords et des terrains attenants.

Pour faire connaître Montorient et lui redonner une place dans l'histoire locale, un repas champêtre, des animations culturelles (théâtre, concerts, histoires contées,...) sont programmées chaque année. De nombreuses associations ou groupes profitent également du site pour organiser des rencontres.

Grâce à un important travail de recherche sur la vie de Théodore Vernier et l'histoire du site, des conférences sont proposées.

Depuis 2017 Montorient est inscrit au programme des journées du patrimoine.

**RECIPIENDAIRES
PROMOTION 14 JUILLET 2018**

MEDAILLE OR

**Daniel CLAUDEPIERRE
François DESPERT
Marie Christine RICHARD**

**Lons le Saunier
Morez
Montmorot**

MEDAILLE d'ARGENT

**Charles JACQUES Y BARON
Muriel DUSSOL
Isabelle MICHOLET
Denis TROSSAT**

**Messia sur Sorne
Asans
Vincelles
Lons le Saunier**

MEDAILLE BRONZE

**Patricia BAUDOT
Jean CAUSSANEL
Chantal FIOROT
Patrick GRUNEISEN
Jean Marc GUILLAUME
Patricia GUILLET
Alain JANET
Danièle PONSOT
Céline PRENTOUT
Anne Marie ROYET
Pascal SANTENARD
Florian SPICHER
Patrice VERDENET
Jean Marie MONNOYEUR
Jacques QUANTIN
Cyril ROY
Dominique VEYRAC**

**Chapelle Voland
Montmorot
Trenal
Bletterans
La Ferté
Cosges
Chaussin
Chaussin
Beaufort
Foncine le Haut
Montmorot
Lons le Saunier
Brevans
Foncine le Haut
Saint Amour
Foucherans
Lons le Saunier**



CEREMONIE DE REMISE DES MEDAILLES EN PREFECTURE 17 09 2018



COMITE DEPARTEMENTAL des MEDAILLES
De la JEUNESSE, des SPORTS et de l'ENGAGEMENT ASSOCIATIF JURA
BENEVOLES 2018

Arbitre

Thimotée BAUDOT	Bresse Jura FB
Violette GUYETANT	Club Rétro Bresse Jura

Dirigeants de l'Année

René LAPLACE	Guidon Bletterans
Didier LANAUD	Tennis Club St Claude
Franck SCHMITT	Eveil Montmorot BB
Roland BRENIAUX	Club Rétro Bresse Jura
Dominique JUY	Moissey FB
Christiane TOURNIER	Guidon Bletteranois

COMITE DEPARTEMENTAL des MEDAILLES
De la JEUNESSE, des SPORTS et de l'ENGAGEMENT ASSOCIATIF JURA
TROPHEES JURASSIENS 2018

Fair Play:

Peter CORFIELD	Echiquier Lédonien
ES SIROD	Football

Jeune Entraîneur :

Didier MILLOD	ALL Badminton
Alex OLBINSKI	RC Lons FB

Jeune Arbitre :

Victor DUBOZ	Tennis Club ARBOIS
---------------------	--------------------

Dirigeante de l'Année :

Bernadette SEIGNEZ	FC Mollay
Gisèle PETETIN	Tennis Club Arbois

Dirigeants de l'Année :

Jean PECLET	Ski Lizon
Manuel VASQUES	Ring Dolois

Carrière Sportive :

Eliane FACCHINETTI	Tennis Club Lonchaumois
Serge LAHAYE	Football Club Champagnole

Club de l'Année :

GUIDON BLETTRANOIS	Bletterans cyclisme
EVEIL SPORTIF MONTMOROT	BB vétérans Féminines

Engagement associatif

les AMIS MONTORIENTAIS	Gevingey
-------------------------------	----------

Handisport

SKI CLUB du LIZON	Lavans les St Claude
--------------------------	----------------------



LETTRE de FELICITATIONS 2018

Qu'est que ?

La lettre de félicitation

Cette récompense officielle du Ministère de la Jeunesse, des sports et de l'engagement associatif s'adresse à de jeunes bénévoles méritants qui assurent une responsabilité depuis 4 ou 5 ans, dans un club ou une association. Cette récompense est aussi destinée à les fidéliser et les encourager à poursuivre leur action.



Remise des lettres de félicitations à l'espace René FEIT à Lons le 14 Décembre 2018

Nadine BADOUX Frébuans; **Didier BOICHUT** Pleure; **Stéphanie CHEVANNE** Mont sous Vaudrey;
Chantal DESMARQUOY Lons le Saunier; **Noah DUCERT** Relans; **Laura GUILLET** Cosges;
Paul HONG LAM HONG Courlaoux; **Augusto MARTINS FERREIRA** Morez;
Paulette NEVEU Pleure; **Charline PATILLON** Macornay; **Patrick PONS** Sampans;
Julien ROUMEZIN La Chau; **Olivier VINCENT** Augea.

Le Réseau Sport Santé Bourgogne Franche-Comté

Le Plan Régional Sport Santé Bien-être Bourgogne Franche-Comté 2016 – 2020, signé en juillet 2016 entre l'Agence Régionale de Santé (ARS) et la Direction Régionale Départementale Jeunesse et Sport et Cohésion Sociale (DRDJSCS), s'est fixé comme objectif d'organiser la mise en place de l'Activité Physique Sportive auprès des malades chroniques. Ce dispositif ne reçoit aucun financement Sécurité Sociale. Il est maintenant parfaitement admis et scientifiquement prouvé qu'une bonne alimentation, une bonne hygiène de vie et la pratique d'une Activité Physique et Sportive (APS) régulière, adaptée, sécurisée et progressive est un outil préventif et thérapeutique majeur des troubles liés à la sédentarité et au vieillissement de la population. Mais ce réseau ne trouve véritablement son sens que si les malades y sont orientés par les médecins

prescripteurs du Sport sur Ordonnance. Il s'agit d'un dispositif qui est officiellement entré en vigueur le 1^{er} mars 2017, suite à une cascade législative entrant dans le cadre de la modification de la Loi de Modernisation du Système de Santé (LMSS) ayant finalement abouti à une instruction.

Malheureusement, pour diverses raisons qu'il ne m'appartient pas de développer ici, la communauté médicale n'a été que peu informée en amont de la mise en place de ce dispositif. Les malades chroniques s'adressent donc souvent à des médecins peu ou pas au fait de ces possibilités de prescription.

Plusieurs questions se posent en pratique :

Comment évaluer des malades chroniques en Affection de Longue Durée dans la perspective de leur proposer de l'activité physique qui doit être bien sûr régulière, progressive, adaptée et sécurisée ? Si cette évaluation peut être facile pour un médecin du sport, un rééducateur ou un spécialiste d'organe rompu à la gestion de l'exercice chez les malades, elle peut s'avérer très laborieuse, voire impossible, chez un omnipraticien de proximité sans formation spécifique.

1. Quelle activité physique par rapport à une pathologie donnée en prenant en compte le niveau de gravité de cette pathologie ?
2. Vers quelle(s) structure(s) adresser un malade pour qu'il fasse l'objet d'une prise en charge correcte dans le cadre d'une activité physique appropriée ?
3. Qui encadrera ces malades dans le cadre de leur activité physique ? La liste est ici longue. L'encadrant sera choisi en fonction du niveau de gravité de la pathologie et d'autonomie du malade : éducateur APA (activités physiques adaptées), kinésithérapeute, cadre technique sportif spécifiquement formé dans une discipline précise, prise en charge ambulatoire ou dans le cadre d'une structure de soins.

On voit donc que pour les médecins prescripteurs, sur le terrain, les questions à régler sont multiples, demandent des compétences bien particulières et surtout peuvent être chronophages dans un planning professionnel déjà bien rempli pour la plupart d'entre eux. Ce Sport sur Ordonnance se révèle pour l'instant un vaste chantier dans lequel tout doit être parfaitement clarifié et arbitré pour éviter le risque de dérive d'une prise en charge des malades par des personnes ou des structures non compétentes. Comme toujours en médecine, « Primum non nocere ». Il apparaît urgent de trier ce qui existe et de mettre en place un système de labellisation des structures ou personnes compétentes pour sécuriser au maximum la prise en charge des malades qui deviennent alors des usagers du Sport sur Ordonnance. Cette mission sera probablement dévolue à la commission Sport Santé du Comité Régional Olympique et Sportif Bourgogne Franche-Comté.

Le Réseau Sport Santé Bourgogne Franche-Comté s'est fixé cette mission de recenser les structures régionales compétentes dans la prise en charge des malades chroniques et de servir de guichet unique pour aider les prescripteurs et les malades à faire les bons choix.

L'exemple dolois

Depuis 2015, la Ligue de Franche-Comté d'Aviron et l'Aviron Club Dolois se sont efforcés de mettre en place un programme Aviron Santé qui permet à ce jour de proposer une pratique adaptée de l'aviron à une vingtaine de malades chroniques (obèses, diabétiques, cancéreux). Ces usagers pratiquent à raison de 2 séances de 2 heures par semaine. Dans un premier temps, ils suivent une préparation physique au sol (renforcement musculaire, gainage, équilibre, travail postural) puis vont ensuite sur l'eau sur des embarcations longues et stables sur lesquelles ils pratiquent en équipage. Outre le bénéfice physique qui est indéniable, cette pratique se révèle un véritable outil d'amélioration des malades sur le plan social et personnel. Pour les raisons évoquées en préambule, très peu de malades arrivent par le biais d'une prescription médicale. Ils sont généralement orientés par l'Espace Santé Dole Nord Jura avec lequel l'Aviron Club Dolois a noué des liens étroits. Le bouche à oreille fait le reste. La perspective est maintenant de développer le Sport Santé sur le bassin dolois en travaillant avec d'autres fédérations sportives de façon à mutualiser les moyens logistiques et financiers et de gérer de façon optimale les problématiques du dispositif, notamment en terme de financement et de communication.

Docteur Michel BRIGNOT

24 octobre 2018

LE SALON MADE IN JURA 2018 à DOLEXPO

Notre comité a participé au Salon Made in Jura 2018 qui s'est tenu à Dole du jeudi 18 au dimanche 21 octobre. 12 membres de notre Conseil d'administration ont assuré une permanence au stand qui nous était réservé - Ambiance conviviale.



Le Président, les Membres du Conseil d'administration vous adressent leurs meilleurs vœux et formulent pour vous même, votre famille et vos proches leurs souhaits les plus chaleureux. Que l'année 2019 vous apporte de nombreuses joies et satisfactions et permette la réalisation de tous vos projets



NOS PEINES

Madame Paulette GUYENNOT, belle-mère de notre adhérent Patrick LEBAIL.
Monsieur Gérard FORNONI frère de notre adhérent Jean FORNONI.
Josette TOURNIER adhérente.

Mr Georges CERRI frère d'Henriette CERRI, adhérente.
Madame Edmée ROYBIER épouse de Jacques ROYBIER, adhérent.
Michel BIANCHETTI, adhérent

Nous présentons nos très sincères condoléances aux familles.

NOS JOIES

Bernard FAUVEY Vice-Président délégué du CDMJSEA - Chevalier dans l'Ordre National du Mérite
Nos vives félicitations à Bernard pour cette haute distinction.

Association déclarée selon la loi du 1^{er} juillet 1901
Déclarée à la préfecture du jura
sous le n° W39100 100 165
Publiée au JO du 21/12/1973
N° agrément jeunesse et sports 11710
N° Siret 449 042 746 000 15
N° APE 9499 Z

Siège Social Impasse Fagot 38, Boulevard Wilson 39100 DOLE
Directeur de Publication Jean GALLIOZ
Directeur de Rédaction Bernard FAUVEY

Imprimé par nos soins
Abonnement annuel 2 Euros
ISSN 2273-8304

Jura
LE DÉPARTEMENT

